

Compte Rendu de l'Assemblée Générale 2009 du jeudi 28 Janvier 2010

La séance est présidée par Sophie SALTARELLI.
Début de séance : 20h20

Présents : 18 adhérents, 2 salariés, 2 non adhérents

Absents excusés: 25 adhérents

Absents excusés avec pouvoir: 15 adhérents

Absents excusés sans pouvoir : 10 adhérents

Absents non excusés sans pouvoir : 36 adhérents

33 adhérents sont donc présents ou représentés.

Ordre du jour :

- I. Bilan moral et vote
- II. Bilan financier et vote
- III. Perspectives 2010
- IV. Bilan prévisionnel 2010
- V. Election du Conseil d'Administration
- VI. Ecole des parents et des éducateurs: présentation et partenariats

I. Bilan moral

Les étapes du réseau 2009 :

Janvier à Juillet : Mise en place des procédures et début d'inclusion des patients.

Septembre à Octobre : Le réseau s'est séparé du coordinateur Julien WHITE, qui assurait les deux versants de la coordination, administrative et santé. Il était moins performant au niveau de la coordination santé. Une double coordination s'est imposée ; il fallait diminuer le temps de travail de Julien WHITE, ce qui lui posait problème. Aussi, une rupture conventionnelle a été proposée. Depuis, la coordination est scindée : la coordination administrative est assurée depuis Novembre par Mélody FOURCAULT.

Depuis Novembre : Développement du réseau avec mise en place des partenariats professionnels et de la communication.

6 objectifs principaux :

-Identifier les professionnels spécialisés pour les troubles des apprentissages et du développement :

- Rencontres avec les professionnels de terrain, les services hospitaliers et les institutions
- Création des plaquettes et d'une affiche de communication du réseau et début du site internet

- Création d'une gazette trimestrielle, « PLURADYS ACTUALITES »
- Communication sur le réseau via newsletters ou sites internet de partenaires
- Réalisation de listes par profession
-

-Etablir un fonctionnement interprofessionnel autour du patient

- Equipe Ressource du Réseau (ERR)
 - ✓ Création de l'équipe
 - ✓ Mise en place de réunions thématiques trimestrielles
 - ✓ Amélioration des procédures de fonctionnement, ces documents et CR
- Création des procédures de travail de l'ERR
 - ✓ Questionnaire médical d'inclusion
 - ✓ Conduite de réunion
 - ✓ Diffusion et communication entre les professionnels
 - ✓ Coordination de santé
- Avec les professionnels de proximité du patient :
 - ✓ Demande de comptes rendus à diffuser à l'ERR
 - ✓ Invitation aux réunions d'Elaboration du Parcours Diagnostique et aux réunions de synthèse

Les réunions EPD sont composées à 28% des professionnels de proximité.

56% des professionnels invités lors de l'EPD sont présents

Les médecins généralistes sont sous représentés.

Un débat a lieu avec quelques professionnels de santé de l'assemblée quant aux procédures de fonctionnement en cours actuellement :

- envoi des comptes rendus de réunion de PLURADYS : à qui ? par qui ? (parents ou réseau), quand ? (à l'issue du parcours ou après chaque réunion ?)

- invitation des professionnels aux réunions d'élaboration du parcours diagnostique et aux synthèses transdisciplinaires : pourquoi certaines professions ne sont elles pas invitées à participer à ces réunions, comme les podologues, les orthoptistes. Pourquoi ne demander que comptes rendus écrits ?

Les échanges ont fait émerger des difficultés d'ordre financier et organisationnel mais aussi des besoins d'amélioration des procédures, de réflexion quant à l'élargissement des professionnels impliqués.

Il est convenu que ces questions soient soumises au prochain conseil d'administration pour décision de modification éventuelle des procédures relatives aux professionnels de santé.

- Permettre l'accès à un parcours diagnostique coordonné pour l'enfant

- Mise en place de réunion d'élaboration du parcours avec les professionnels de proximité de l'enfant et ceux de l'équipe ressource
- Evaluation du besoin de l'enfant en regards croisés
- Retransmission à la famille par le binôme de santé
- Aide financière pour la réalisation de certaines évaluations

Répartition des évaluations préconisées par PLURADYS par domaine :

Psychologique : 32%

Médical : 22%

Rééducatif : 47%

PLURADYS a reçu 100% des comptes rendus des évaluations réalisées.

- Définir des propositions de projets thérapeutiques interprofessionnels coordonnés

Invitation aux synthèses transdisciplinaires

- Synthèses transdisciplinaires du réseau pour 6 dossiers lors du 2ème trimestre 2009 : au réseau ou à l'extérieur (CRA, écoles).

- Formation « transdisciplinarité : des concepts à la pratique »
- Mise en place de la bibliothèque

-Accompagner la famille à la mise en place du scénario thérapeutique choisi

- Réunion de travail : binôme de santé et parents
- Appels téléphoniques par la secrétaire à 1, 3 et 6 mois avec traitement statistique informatisé des données recueillies
- Questionnaire d'évaluation donné aux familles à l'issue du parcours PLURADYS

-Favoriser l'accès aux soins

- Indemnisation à hauteur de 70% pour les bilans non remboursés par les caisses d'assurance maladie.
- Embauche d'une assistante sociale 7 heures par mois
- Mise en place de partenariats sociaux (PMI, MDPH)
- Accès aux soins en termes de délais (temps entre inclusion et transmission synthèse compris entre 17 et 36 semaines)

En juin, le réseau est devenu réseau départemental.

→ VOTE DU BILAN MORAL

Le bilan moral est adopté à l'unanimité.

II. Bilan comptable

L'URCAM a réduit son financement de 11000€, ceci a concerné l'ensemble des réseaux.

- Charges :

- Achats : 4133,90€
- Services extérieurs : 13796,06€
- Autres services extérieurs : 28685,47€
- Rémunérations du personnel : 23334,57€
- Impôts et Taxes : 6,44€

- Produits :

- Transfert de charges : 1279,49€
- Subventions d'exploitation : 67591,75€
- Cotisations : 1975€

-Indemnités et honoraires :

- Honoraires : 3710€
- Equipe Coordination : 4560€
- Equipe Ressource : 720€
- EPD :5700€
- Transmissions parcours diagnostique :270€
- Synthèses : 955€
- Transmissions synthèses : 240€
- Formation : 1020€

- Compte de résultats :

- Total Produits : 70 894,41 €
- Total Charges : 67 969,49 €

- Résultats : 2 924,92€
- Fonds propres de l'association : 7 798 €. Ce qui est peu, puisqu'une association devrait avoir au moins 3 mois de fonctionnement d'avance.

→ VOTE DU BILAN COMPTABLE

Le bilan comptable est adopté à l'unanimité.

III. Perspectives 2010

- Réseau départemental :

- Partenariats
 - ✓ ADPEP, ACODEGE
 - ✓ CHU, Centres référents
- 4 extensions ciblées
 - ✓ Chatillon
 - ✓ Beaune
 - ✓ Seurre
 - ✓ Semur en Auxois

En 2009, 54% des enfants ne venaient pas du grand Dijon et 8% ne venaient pas du département.

- Formations :

- 27 Février et 26 Novembre : « Transdisciplinarité et rôle des différents professionnels »
- 04 Juin : Journée départementale des troubles des apprentissages et du développement avec les interventions de Dr FAIVRE, Dr BILLARD, Dr HABIB, Pr BARROUILLET, et d'autres à confirmer.
-

- Prévention

- Journée nationale des DYS : 10/10/2010 / Commission d'organisation
- Indicateurs et ORS

- Familles :

- Développer les partenariats avec les associations de famille
- Offrir des temps d'échanges et de rencontres

- Communication : plaquettes, réédition de livrets, affiches, gazettes et site internet / chartre en cours de modification afin d'en faciliter la lecture

- Nombre de dossiers :

- 2009 : Grand Dijon, 22 dossiers
- 2010 : Réseau Départemental, 35 dossiers
- 2011 : Perspectives régionales ?

IV. **Budget prévisionnel 2010**

Des dossiers de demande de financement sont en cours auprès de Fondation de France, EDF, PRSP, Ville de Dijon, Conseil régional, Conseil général etc.

- Charges :

	1	2
EQUIPEMENT	1 000,00 €	1 000,00 €
SYSTEME D'INFORMATION	2 060,00 €	2 060,00 €
FONCTIONNEMENT	81 785,00 €	63 685,00 €
FORMATION	6 500,00 €	6 500,00 €
ETUDES ET RECHERCHE	500,00 €	500,00 €
REMUNERATIONS SPECIFIQUES POUR LES PS LIBERAUX - HORS SOINS	23 000,00 €	23 000,00 €
DEROGATIONS POUR LES PATIENTS	5 000,00 €	5 000,00 €
TOTAL	119 845,00 €	101 745,00 €

- Produits :

	1	2
FICQS	90 000,00 €	90 000,00 €
MAIRIE DIJON	1 000,00 €	1 000,00 €
CONSEIL REGIONAL Emploi Tremplin 1ère année	11 035,00 €	11 035,00 €
CONSEIL REGIONAL Emploi Tremplin 2ème année	17 000,00 €	
COTISATIONS	500,00 €	500,00 €
TOTAL	119 535,00 €	102 535,00 €

→ VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL

2 cas se présentent :

- Cas n°1 : Le conseil régional accorde l'aide financière pour les salaires de la coordinatrice administrative dans le cadre de l'emploi tremplin : charges salariales basées sur un temps plein mais compensée par une aide financière du conseil régional, durant 5 ans. Dans ce cas, le réseau aurait un déficit de 310€.

- Cas n°2 : Pas d'aide accordée par le Conseil Régional dans le cadre de l'emploi tremplin pour le passage à temps plein de notre coordinatrice administrative. Dans ce cas, le réseau maintiendrait un mi temps pour la coordination administrative. Le réseau serait alors excédentaire de 790€.

VOTE : Approbation à l'unanimité pour un passage à temps plein de la coordinatrice administrative, à condition de l'accord de la subvention du conseil régional.

V. Renouveaulement du conseil d'Administration

- Conseil d'Administration : 7 personnes pour 12 places

- En fonction
 - ✓ Professionnels :
 - Mme SALTARELLI Sophie
 - Mme LAPREVOTTE Julie
 - M. SALTARELLI Olivier
 - Melle MIGNON Mathilde
 - Mme TOUPET Micheline
 - Mme LEFRANC Valérie
 - M. BRINAS Serge
 - Mme DULIEU Véronique
 - ✓ Parents :
 - Mme RICHTER Isabelle
 - Mme MASSONAT Florence
- Démissions
 - Mme DJEMALI Samia
 - Mme BLANC Gwénaëlle
- Nouveaux postulants :
 - M. TOLETTI, directeur général d'ADPEP
 - M. MAZELIN Julien, ergothérapeute en exercice libéral

→ VOTE :

M. TOLETTI et M. MAZELIN sont élus à l'unanimité.

VI. Ecole des Parents et des Educateurs de Cote d'Or

Mme VALROFF vient présenter l'association, l'Ecole des Parents et des Educateurs de Côte d'Or. L'objectif de l'association est d'écouter, d'accompagner et d'aider chaque personne à trouver en soi ses ressources propres pour éduquer ses enfants. Elle se veut être un soutien à la parentalité.

L'association propose des entretiens psychologiques, réalisés par des professionnels salariés, des groupes de paroles abordant différents thèmes touchant à l'adolescence (exemple : addiction des jeux vidéos), des activités avec les jeunes. Elle propose également un espace parents. L'école des parents est par ailleurs un organisme formateur, puisqu'elle organise par exemple des conférences-débats, des temps de formation sur une journée, etc.

Le travail est réalisé au travers de différents partenariats sociaux (Conseil Général, mairie, etc.).

Distribution de plaquettes et de notices d'information : Adosphère, programme des cafés débats proposés, plaquette de présentation de l'Ecole des Parents.

La séance se termine vers 22h30 et se poursuit par un temps d'échanges et de rencontres autour d'un petit buffet.